

La concorde à Vallées-en-Champagne !

Le concert s'est déroulé dans un cadre champêtre aménagé et sécurisé d'une façon exemplaire par les organisateurs valcampaniens. Venu inspecter les lieux, le sous-préfet Ronan Léaustic affichait sa satisfaction devant les mesures de sécurité définies par Marcel Dartinet, adjoint au maire de Vallées-en-Champagne. Pour le confort des spectateurs, responsables, sympathisants des 3 comités des fêtes et habitants arboraient un beau T-Shirt de couleur orange. Pour découvrir le flocage apposé sur un T-Shirt, il fallait commander une boisson au bar ou une barquette de frites à la restauration. C'était en fait un bon plan pour remplir les caisses ! Jacques Krabal qui allait quitter quelques jours plus tard la tête du PETR-UCCSA, organisateur de cette rencontre musicale annuelle, a souligné que « la culture musicale est également un élément important qui fédère et rassemble dans la joie et la bonne humeur ». Un feu d'artifice « pas mal du tout » aux dire de spécialistes du genre, tiré au bord du Surmelin, a clôturé une belle soirée d'été.



Festivités du 14 juillet



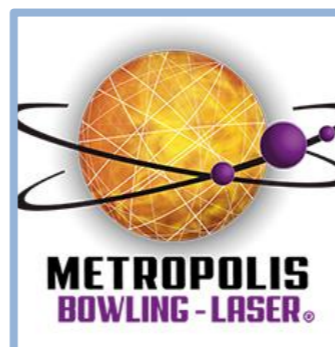
Jeudi 13 juillet, le comité des fêtes de La Chapelle-Monthodon a accueilli une quarantaine de personnes pour le traditionnel barbecue. A noter la présence d'habitants de Baulne-en-Brie à ce rendez-vous simple mais toujours convivial. Vendredi 14 juillet, la troupe de fidèles des cérémonies s'est retrouvée devant le monument aux morts. Après la lecture par la maire déléguée Jacqueline Picart du préambule de la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, quatre odonniennes ont déclamé les articles contenus dans ladite déclaration adressée en 1791 à Marie-Antoinette par son auteure Olympe de Gouges. Présents à la cérémonie, trois ados du bourg ont entonné l'hymne national. Les participants ont ensuite regagné une salle communale bien trop grande pour la saucissonnade.

Saint-Agnan fait le plein !



Jeudi 13 juillet, habitants de Saint-Agnan, La Chapelle-Monthodon et Baulne-en-Brie ont répondu massivement à l'invitation du comité des fêtes local. Plus de 100 personnes se sont retrouvées sous les chapiteaux montés pour l'occasion sur la place de l'église. « Nous sommes venus ce soir à Saint-Agnan car une paëlla est au menu des festivités. Ça change du barbec. Nous ne regrettons pas notre choix car elle est excellente ! » lance une odonienne. Un bal gratuit a ensuite emmené les participants jusqu'au bout de la nuit...

Le bon plan !



Château-Thierry : Métropolis Bowling-Laser recrute bientôt ! Le nouveau *Métropolis Bowling-Laser de Château-Thierry* devrait accueillir ses premiers clients en novembre 2017. Il viendra compléter l'offre de loisirs nouvellement créée dans la zone d'activité de la Moiserie, en périphérie Nord de Château-Thierry. La phase de recrutement débute bientôt. Les offres seront accessibles sur le site de *Pôle Emploi* à partir du 17 août 2017. Toutes les modalités seront indiquées. Alors n'hésitez pas à préparer vos CV et lettre de motivation. La date limite de dépôt des dossiers est d'ores et déjà fixée au 31 août 2017.



Réduction de la fracture numérique



Mercredi 5 juillet, l'armoire NRA-MeD (nœud de raccordement abonnés-montée en débit) a pris place sur sa dalle béton à La Chapelle-Monthodon mais aussi à Saint-Agnan. La réduction de la fracture numérique est en marche ! Orange va ainsi transformer un équipement à l'origine destiné uniquement à la téléphonie analogique en un « mini central » capable de fournir également l'internet haut débit via l'ADSL.

Anne Maricot, conseillère départementale de l'Aisne (canton d'Essômes-sur-Marne), a souvent annoncé que les connectés devant bénéficier d'une montée en débit sur cuivre seraient boostés fin 2017. « Les travaux annoncés sont en cours. Je continue à suivre ce dossier de très près et espère que début 2018, la majorité des communes de l'ancienne Communauté de communes du canton de Condé-en-Brie (4CB) seront équipées » indique celle qui est également maire de Jaulgonne, dans la Vallée de la Marne.

Trompé par son GPS



Un chauffeur de poids lourd, trompé par son GPS qui devait l'emmener hameau de Chézy, à la Chapelle-Monthodon, s'est en fait retrouvé dans le bourg, rue de Chézy. Cerise sur le capot, le chauffeur s'est engouffré dans une voie sans issue ! Un panneau indique pourtant à tous les usagers que la dite rue est une impasse, autrement dit une voie sans issue. Mais voilà, le foutu panneau est implanté à l'intérieur de la rue, 25 mètres après le début de celle-ci !

« Ce n'est pas le premier véhicule qui parvient à cet endroit guidé par un GPS capricieux ou farceur. Nous voyons de temps en temps des autocars de tourisme qui souhaitent se rendre chez les vignerons du hameau » expliquent deux riverains.

A Vallées-en-Champagne, le conseil municipal planche sur une modification de certains noms de rue, notamment pour faciliter l'accès des secours et pour éviter les situations comme celle-ci.

A défaut de changer de nom rapidement, la rue de Chézy devrait être dotée, à son entrée et dans un délai acceptable, d'un panneau « voie sans issue ». C'est en tous cas, le souhait émis par Bruno Lahouati, maire de la commune nouvelle.